



Présentation de la FEDERATION INTERNATIONALE DES CONFRERIES BACHIQUES (F.I.C.B.)

LES CONFRERIES BACHIQUES

- Les confréries bachiques (de Bacchus, dieu grec du vin) sont des **assemblées de professionnels et d'amateurs de vin** ayant pour objet la promotion des vins de leur région ou, plus généralement, du pays qu'elles représentent. Elles soutiennent les traditions, la noblesse et la qualité du vin et son association harmonieuse à la gastronomie, ainsi que sa consommation raisonnable et raisonnée. On parle aussi de « confrérie vineuse » ou « œnologique » ;
- La plus ancienne confrérie connue en France est « l'Antico Confrarie Sant-Andiu de la Galinieiro » constituée en 1140 à Béziers (et membre aujourd'hui de la F.I.C.B.). Il en existe dans de nombreux pays, principalement dans ceux de tradition vitivinicole, mais également de plus en plus dans les nouveaux pays producteurs, car elles contribuent à la consolidation et à la promotion des terroirs et d'appréciation des vins. Des confréries ont aussi été créées plus récemment dans des pays non producteurs pour y promouvoir les traditions et la dégustation raisonnée et experte de vin ;
- Les confréries organisent divers événements conviviaux autour de la qualité et de la dégustation raisonnée du vin, qui sont notamment l'occasion de réunir leurs membres et d'en introniser de nouveaux. Leurs dignitaires portent souvent des costumes inspirés de robes de notables de la Renaissance, différents pour chaque confrérie. Leurs membres portent des insignes caractéristiques tels que colliers ou médailles.

LA FEDERATION INTERNATIONALE DES CONFRERIES BACHIQUES

La Fédération Internationale des Confréries Bachiques a été créée à Paris en 1964. Elle a le statut d'une association à but non lucratif selon la loi française du 1er juillet 1901.

Elle a pour objet de :

- **Faire connaître et promouvoir les Confréries Bachiques** qui, au niveau d'un pays, d'une région ou d'un terroir, assurent le maintien des traditions, promeuvent la noblesse et la qualité du vin et diffusent les connaissances et les bonnes pratiques sur sa consommation raisonnée et son association harmonieuse avec la gastronomie ;
- **Mieux faire connaître les régions vitivinicoles** du monde entier et les produits qui en sont issus ;
- **Promouvoir l'expertise et l'art** de la dégustation ;
- **Favoriser les échanges** amicaux d'information et d'expérience entre ses membres.

La F.I.C.B. a une centaine de confréries membres (en direct ou à travers des fédérations nationales ou régionales) qui sont présentes dans près de 30 pays en Europe, en Afrique, en Amérique (Nord et Sud) et en Asie. Elle propose :

- Son **site internet** (www.winebrotherhoods.org) donne des informations sur la F.I.C.B. et ses membres et comporte également des rubriques sur la dégustation, la culture et les traditions du vin. Le site inclue un « **calendrier des évènements organisés par la F.I.C.B. et également de ceux de ses membres** » (chapitres des confréries, fêtes des vendanges,...et ouverts à d'autres participants) ; on peut s'y abonner pour recevoir régulièrement des informations sur les nouvelles et activités de la F.I.C.B. ;
- Un « **lexique multilingue** » (DE, EN, ES, FR, IT) donnant les traductions de plus de 200 termes utilisés pour la culture de la vigne et la dégustation du vin a été publié. Il est accessible en ligne sur notre site ;
- Un « **guide pratique pour la création et le développement d'une confrérie bachique** », disponible en 5 langues (DE, EN, ES, FR, IT), soit sous forme papier, soit en format PDF sur notre site ;
- Un « **guide pratique pour l'organisation de concours de reconnaissance à l'aveugle de cépages et d'appellations** » qui peut être adapté par chaque confrérie à son contexte particulier ;
- Une « **Newsletter** » bilingue français-anglais est publiée deux fois par an ;
- Un « **Congrès International** » est organisé sur une base biennale par une ou plusieurs confréries membres de la F.I.C.B. Ces congrès sont l'occasion d'échanges et de découvertes des meilleures productions et des régions vitivinicoles du pays ou de la région hôte. 52 Congrès, organisés par les confréries locales, ont eu lieu à ce jour, les derniers en France (2014), Californie (2016, Macédoine du Nord (2018) et au Portugal (2023).
- De plus, un **Challenge international de dégustation de vins** est organisé tous les deux ans en alternance avec le Congrès. Le premier a eu lieu en Finlande du 6 au 9 juin 2019. Le second a eu lieu en Hongrie en 2024.
- Enfin, des « **séjours découvertes de vins** » proposent des séjours limités à 50 personnes dans une région viticole : deux ont eu lieu à ce jour à Madère (2022) et en Slovénie (2023) , le prochain aura lieu dans le Piémont (Italie) en mai 2025;
- Le « **Diplôme d'honneur de la F.I.C.B.** » consacre la reconnaissance internationale des titulaires en matière d'expertise vitivinicole, ainsi que leur engagement international pour promouvoir les traditions et la culture du vin, y compris pour la promotion de la F.I.C.B. (voir la liste des récipiendaires sur notre site). Il est attribué à d'anciens officiers de la fédération, ainsi qu'à des personnalités internationalement reconnues comme expertes du monde du vin ;
- La F.I.C.B. a conclu un **partenariat avec "Wine in moderation"** réseau international avec lequel un « **guide pour la dégustation responsable** » a été publié (voir notre site et www.wineinmoderation.eu).
- La F.I.C.B. organise un **Tournoi annuel International des Vins** auprès des Confréries adhérentes, jugé par un Jury International de personnes expertes du monde du vin.

POURQUOI ADHERER A LA F.I.C.B. ?

Adhérer à la F.I.C.B., pour une confrérie bachique ou une association de confréries, c'est s'associer à un mouvement qui plonge ses racines dans les traditions tout en partageant un attachement pour la qualité et l'innovation dans la production du vin et pour l'expertise et la

convivialité qui entourent sa dégustation raisonnable. La F.I.C.B ouvre la possibilité de rayonnement et de contacts internationaux et permet de partager l'activité des confréries et de leurs groupements au plan mondial.

Parmi les avantages que nous apportons à nos membres, on peut souligner particulièrement :

- Notre **site internet bilingue** www.winebrotherhoods.org que nous développons pour en faire un véritable site portail de référence sur la qualité, la culture et les traditions du vin. Nos confréries adhérentes, qui y disposent d'une page individuelle, peuvent ainsi y avoir une visibilité internationale. On y trouve également toutes les informations concernant nos activités (y compris les PV de nos assemblées générales) et celles de nos membres ;
- Notre « **Charte Internationale des Confréries Bachiques** » adoptée en 2015, qui vise à promouvoir et moderniser le concept de confrérie bachique ;
- La **priorité donnée à nos membres pour participer à nos évènements internationaux** ;
- Le **réseau de contacts** entre nos membres, qui est source d'inspiration, d'information et de collaboration entre nos confréries ;
- La mise à disposition de nos membres **d'une adresse et d'une salle de réunion au Musée du Vin de Paris**, qui abrite notre siège, pour y tenir des réunions à Paris (sur réservation), ainsi que des conditions privilégiées d'accès au Musée du Vin et à son restaurant ;
- L'existence d'une catégorie de « **membres associés** » de la F.I.C.B., qui peut permettre aux organismes et entreprises qui soutiennent les confréries membres de bénéficier de notre réseau, notamment via notre site internet ;
- La délivrance d'un **certificat d'adhésion** utilisable pour la communication de la confrérie membre, qui peut aussi faire état de son adhésion sur son site, avec un lien vers le site de la F.I.C.B.

La cotisation pour 2025 est de 150€, avec un droit d'admission la première année de 50€. Les conditions d'adhésion sont précisées sur le site (section « devenir membre » sous la rubrique « F.I.C.B. », y compris pour les membres associés pour lesquels la cotisation annuelle est de 100€).

Bureau / Executive Committee:

Président : Mark LESK (France) (Conseil des Echansons de France et COCORICO-Confrérie du Clos de Clamart) (2020)

1^{er} Vice Président et Secrétaire général : Vincent CARRIERE (France) (Conseil des Echansons de France) (2025)

Trésorier : Gérard MAURICE (France) (COCORICO) (2026)

Secrétaire Générale Adjointe : Marie-Lise CARABEUF (Conseil des Echansons de France 2026)

VP (Autriche) : Hubert WEBER (OEVE Austria) (2015/2022)

• VP (Etats Unis d'Amérique) Pasquale PINGITORE (Knights of the Vine of America) (2012/2022)

• VP (France Nord) Dominique Pairochon (Confrérie des Fins Gousiers d'Anjou France) (2025)

• VP (France Sud) Patrick PONS (Ordre Illustre des Chevaliers de Méduse Provence) (2020 - 2026)

• VP (Hongrie) : Eva MAKAI (Ordre des Dames de Pannonie) (2025)

• VP (Italie) : Ugo VENTURINO (Ordre des Chevaliers de la Truffe et des Vins d'Alba) (2026)

• VP (Pays-Bas) : Anky COLARIS Nederlands Genootschap van wijnvrienden (2002/2022)

• VP (Portugal): Pedro REGO (Federacao das Confrarias Baquicas Do Portugal) (2025)

• VP (Royaume Uni) Julia TRUSTRAM-EVE (U.K. Wine Guild) (2025)

• VP (Slovénie): Janez DEZMAN (Zdruzen Slovenskega Reda Vitezov Vina) (2015/2022)

• VP (Suisse): Jacques JEANNERAT (Académie du Cep) (2020- 2026)

Autres membres du Conseil d'administration/ Other members of the Board of Administration:

- Dimitar BOZADJIEV (O.E.V.E. Makedonia MK) (2016/2020- 2026)
- • Ken HICK (Oregon Wine Brotherhood USA) (2015/2022)
- • Michel DEVOT (COCORICO FR) (2020- 2026)
- • Giovanni RICASOLI-FIRIDOLFI (Lega del Chianti IT) (2002/2022)
- • Hubert VARRIN (Confrérie des Potes au Feu CH) (2018/2025)
- • Stefan BUGAR (Confrérie slovaque d'Ohrady) (2018/2025)
- • Patrick BEROD (Ordre de la Channe CH) (2022)
- • Tedd GOLDFINGER (Renaud Society USA) (2025)
- • James READER (Confraria do Vinho do Porto PT) (2025)

Présidents d'honneur :

Claude JOSSE (FR) (Conseil des Echansons de France) (2014)

Alan BRYDEN (FR) Conseil des Echansons de France (2025)

ADRESSE POSTALE : F.I.C.B. 5, SQUARE CHARLES DICKENS 75016- PARIS France



« LA CHARTE INTERNATIONALE DES CONFRERIES BACHIQUES » DE LA F.I.C.B. ***Partager l'amour et la raison du vin***

Document adopté lors de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2015

Les Confréries Bachiques, membres de la F.I.C.B., sont des associations sans but lucratif, organisées au niveau d'un terroir, d'une région ou d'un pays, qui partagent les objectifs et les valeurs suivants :

- Promouvoir les traditions et les savoir-faire pour produire des vins de qualité ;
- Encourager et reconnaître les compétences et engagements individuels dans l'art de la dégustation et dans la promotion des vertus du vin et de sa consommation raisonnable ;
- Cultiver la convivialité autour du vin pour favoriser les relations amicales entre personnes d'horizons divers ;
- Marier harmonieusement les mets et les vins.

Pour mettre en œuvre ces objectifs et ces valeurs, les Confréries Bachiques membres de la F.I.C.B. :

- Organisent des événements à l'occasion de grands moments de la culture de la vigne et de la vinification pour promouvoir les traditions vitivinicoles et les vins de leur ressort géographique, reconnaître l'expertise et l'engagement individuels lors de cérémonies d'intronisation et de promotion dans la confrérie et célébrer la qualité des vins et leur contribution à la gastronomie ;
- Développent des activités culturelles autour de la dégustation et des traditions du vin, telles que cours d'œnologie, chorales, conférences sur l'histoire et les technologies du vin, revues, contribution à des musées sur le thème de la vigne et du vin et à l'œnotourisme, soutien à l'innovation dans la culture de la vigne et la production du vin ;
- Favorisent le rayonnement international des vins de leur région, ainsi que les contacts avec d'autres confréries bachiques ou gastronomiques, notamment en facilitant les visites réciproques et l'échange d'expérience et en encourageant la participation aux congrès internationaux de la F.I.C.B. et autres manifestations soutenues par la Fédération.